

Image not found or type unknown



archive du syndic au 1/10/2021

Par **odale**, le **06/11/2021** à **10:00**

Bonjour,

J'ai demandé à mon syndic de me faire le détail de mes opérations d'appels de fonds , depuis le 30/06/2014 .

Je trouve en tête de ce décompte : archive au 30/06/2006 une somme de 350,71 euros au 30/06/2006.

Lorsque je fais le total de son décompte , je trouve un total de 0,71 euros, restant du .

Nous sommes en 2021 , est-ce légal ?.

Est-ce que les archives sont valable pendant 15 ans ?

Merci.